

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 6 JUILLET 2023**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 27

Convocation du 27.06.2023
Affichage du 27.06.2023

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de La Ventrouze suite à la convocation du 27.06.2023, affichée le vingt-sept juin 2023.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme ENCELIN Elyane, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : M ANQUETIL Dominique, Mme BERGER Frédérique (donne pouvoir à Mme LEROY Céline), Mme CHAMERET Stéphanie (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M DESCHAMPS Michel, Mme EDOU Bernadette (donne pouvoir à Mme ENCELIN Elyane), M GUILLET Denis, M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M du LAC Jean-Vincent), M NAEL Jean-Marc (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), Mme POUILLAIN Francine (donne pouvoir à Mme RADIGUET Angéline), Mme SAUVANEIX Alexandra (donne pouvoir à M POIRIER Franck).

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Madame REVET Evelyne est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.07.123

DECISION MODIFICATIVE N° 3 : BUDGET PRINCIPAL

Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 mars 2023 approuvant le Budget Primitif,

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparait nécessaire de procéder à des ajustements de crédits en section d'investissement du Budget Principal.

Le Vice-Président présente en séance les ajustements budgétaires à réaliser :
En section d'investissement, il convient notamment de prendre en compte les dépenses suivantes :

- Travaux supplémentaires Réhabilitation Centre de Loisirs – Longny
- Mobilier Centre de Loisirs - Longny
- Mission MO Maison Revert - Tourouvre

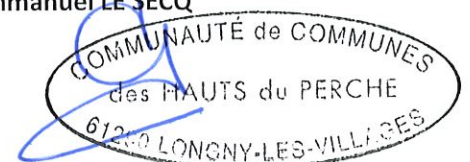
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'examiner la décision modificative n° 3/2023 du budget principal telle que présentée, Cette décision modificative sera annexée à la présente délibération.**

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

Le Président,
Emmanuel LE SECQ



Code INSEE

CDC DES HAUTS DU PERCHE

CDC DES HAUTS DU PERCHE

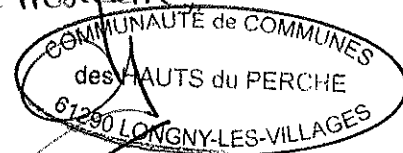
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM 3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	136 390,00 €	0,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	136 390,00 €	0,00 €
D-21318-42 : LUDOTHEQUE RAM TOUROUVRE	0,00 €	2 160,00 €	0,00 €	0,00 €
D-217312-29 : GROUPE SCOLAIRE TOUROUVRE	169 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21848-28 : CLSH CLUB ADOS LONGNY TOUROUVRE	0,00 €	450,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	169 000,00 €	2 610,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2317-28 : CLSH CLUB ADOS LONGNY TOUROUVRE	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	169 000,00 €	32 610,00 €	136 390,00 €	0,00 €
Total Général		-136 390,00 €		-136 390,00 €

Longny les Villages, le 6 juillet 2023,

Le Président



Emmanuel LE SECQ